

# Ateliers à la bibliothèque

La bibliothèque a proposé des animations sur le thème « masques de carnaval » pour les jeunes et la découverte du Quilling pour les adultes.



Le 30 mars 2018

## Soirée d'accueil des nouveaux habitants



Manque :  
Hélène BOULINE

Une soirée bien agréable qui a permis aux nouveaux habitants de créer des liens avec les associations et la municipalité.

### Valorisation du bénévolat.

Comme chaque année, les bénévoles ayant œuvré pour la collectivité ont été récompensés.



# FLEUREADES 2018

Le 7 JUILLET 2018

Organisées par le CAF

## Débarquement des Fleuréens de l'Orne



Après-midi « jeux défis »  
Prévoir des équipes de 6 personnes !

Ce n'est plus maintenant un secret de Polichinelle... les Fleuréades 2018 seront différentes.

Et pour cause, c'est le jour où les Fleuréens de l'Orne (61) assiègeront nos terres le temps d'une journée.

Petits et grands, jeunes et moins jeunes... tout le monde est convié. Réservez d'ores et déjà votre journée et surveillez l'actualité de votre commune et du CAF.



## Repas du CCAS



Le 24 février, nos anciens se sont retrouvés autour du repas offert traditionnellement par la mairie.

Chacun a pu y retrouver ses connaissances et amis bercés par les airs d'antan chantés par les Bonobos de la Marchoise.



C'est aussi un temps d'échanges avec les élus qui étaient, cette année, accompagnés des jeunes conseillers.

### Infos Pratiques

#### ECOLE

Lundi/mardi/jeudi/vendredi  
8h50-12h 13h20-15h45  
Mercredi de 8h50 à 12h

#### BIBLIOTHEQUE

Mercredi de 14h à 18h  
Vendredi de 17h à 18h30  
Samedi de 10h à 12h

#### Mairie

Ouverture du lundi au vendredi  
de 13h30 à 17h30  
Route de Poitiers 86340 FLEURE  
Tel : 05.49.42.60.15  
Email : [contact@fleure86.fr](mailto:contact@fleure86.fr)  
Site internet : [www.fleure86.com](http://www.fleure86.com)

Nouvelle adresse mail

### Agenda

#### \* Mai 2018

° 21 mai : Thé dansant (UFVGAC)

#### \* Juin 2018

- ° 3 juin : Barbecue (ACCA)
- ° 16 juin : Randonnée Nocturne (Os Théo Sarcome)
- ° 23 juin : Fête de l'école (APE)
- ° 29 juin : Concours de belote (UFVGAC)
- ° 30 juin : Fête de la musique (Point Jeunes)

#### \* Juillet 2018

° 7 juillet : « Les Fleuréades » (CAF)

#### \* Août 2018

° 26 Août : Méchoui (UFVGAC)

#### \* Septembre 2018

° 1er septembre à 11h : Inauguration du centre bourg



Mairie de Fleuré

# LE PETIT FLEUREEN

Bulletin  
Municipal

Numéro 8 - Mai 2018

des envies, des idées, des projets !

Le mot du Maire, Vivian PERROCHES,

Chères administrées,  
Chers administrés,  
Afin de lutter préventivement contre la délinquance et particulièrement contre les cambriolages qui alimentent en grande partie le sentiment d'insécurité dans les lotissements ainsi que dans les locaux communaux devenus depuis trop longtemps des cibles privilégiées des cambrioleurs, je souhaite mettre en place et signer avec la gendarmerie le protocole « participation citoyenne » afin de dissuader les cambrioleurs par une surveillance assurée via plusieurs habitants référents de la commune dont le but sera

Présentation participation citoyenne  
FLEURE le 1<sup>er</sup> juin 2018  
20h30 à la salle polyvalente



d'informer la gendarmerie de tout évènement suspect.  
Je vous invite

le vendredi 01 juin à  
20h30

à la salle René Taudière pour vous exposer, en présence de la gendarmerie, le dispositif. Il n'est pas question de faire le travail de la gendarmerie mais d'être apte à signaler certains éléments qui peuvent être exploités : plaque d'immatriculation, couleur de véhicule...

Comptant sur votre présence !

Vivian PERROCHES  
Maire

### Dans ce numéro

- Mot du maire
- Appel à témoins
- C.C.J
- Spécial « incivilités »
- Les Fleuréades
- Soirée des nouveaux habitants et valorisation du bénévolat.
- Atelier Bibliothèque
- Repas du CCAS
- Infos diverses et calendrier

## Appel à témoins

Dans le cadre d'un nouveau projet, nous sommes à la recherche de photos, documents concernant la période de la 2<sup>de</sup> guerre mondiale dans la région de Fleuré.

Nous souhaiterions rencontrer des personnes qui accepteraient de témoigner sur cette époque en nous confiant des anecdotes, souvenirs, etc ...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 05.49.42.60.15

Il y a eu beaucoup de projets réalisés en 2017, pour lesquels nous avons donné notre avis :

- la décoration de Noël
- la peinture de l'école

Robin KRIZMANIC nous a rejoints au CCJ. Le 18 avril 2017, nous avons visité le centre d'enfouissement de Gizay et le centre de revalorisation des déchets de Sillars. Nous avons aimé servir à la cérémonie des vœux du maire et au repas du CCAS.

Pour 2018, nous avons des projets autour du City stade (table de ping-pong et de pique-nique).



### Le smiley du Conseil Communal des Jeunes



De gauche à droite :  
Kally, Marie, Cathy, Sébastien et Robin



# Le tri ...oui Les dépôts sauvages ...NON!

Depuis la loi du 15 juillet 1975, tous les dépôts sauvages sont interdits sur la voie publique. L'article 24 prévoit des sanctions en cas de dépôt ou d'abandon de déchets ou encombrants.

Pour vos encombrants, il y a les déchetteries.

Lieu sur le site de la communauté de communes des Vallées du Clain

<http://www.valleesduclain.fr/environnement>

En dehors des jours de ramassage, ne laissez pas vos bacs à ordures ménagères et de tri sur la voie publique, devant chez vous.



## Stop aux Incivilités

La civilité désigne l'ensemble des règles et des comportements de la vie en collectivité. A contrario, l'incivilité correspond à un ensemble de nuisances troublant anormalement la tranquillité publique.

De nos jours, nous constatons de plus en plus d'actes d'incivisme : stationnements gênants, excès de vitesse, dépôts sauvages d'ordures, manque de propreté, dégradations des biens publics et privés, non respect du voisinage ...

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter.

Mon trottoir n'est pas un crottoir !



**Vous ne le laisseriez pas faire cela chez vous !**

**Mégots, détritus, crottes de chien ramassez ce qui vous appartient.**

## Guide du Tri 2018

Le nouveau guide du tri 2018 est disponible sur le site internet de la commune à la rubrique info pratique/environnement.

[www.fleure86.fr](http://www.fleure86.fr)



Le bien-vivre ensemble, c'est aussi

Prévenir mon voisin si je déménage, si je fais une fête, si je fais des travaux pouvant porter atteinte à la tranquillité de mon voisinage.

Dans tous les cas, privilégiez une démarche amiable.

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3ème classe.

Respect et tolérance, apprenons à vivre ensemble !



**RAPPEL  
Interdiction de faire du feu**



# A Fleuré, on lève le pied !



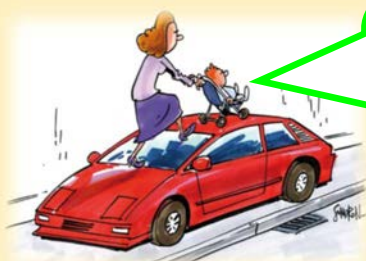
## un coût pour la collectivité... ...et la collectivité, c'est vous !

Vols, détérioration du mobilier urbain, du cimetière ... tous ces actes de vandalisme peuvent avoir des conséquences désastreuses sur la qualité de vie et l'environnement d'une commune.

Ils représentent un coût pour la collectivité ...et la collectivité c'est vous !



**A NOTER : Tous les actes d'incivilités font l'objet d'un dépôt de plaintes à la gendarmerie.**



Sur les trottoirs, on ne stationne pas et on ne roule pas à vélo sauf pour les enfants de - 8ans



Interdiction d'uriner sur la voie publique.

